



Compte-rendu du CTA

du 02-10-2020

Le Recteur se félicite de la rentrée et remercie les personnels. Selon lui, les protocoles sanitaires permettent d'éviter l'éviction des élèves au maximum. Les fermetures d'établissements et/ou de classes sont marginales. Il réitère l'attachement de l'administration au dialogue social.

Il annonce qu'un communiqué de presse fait le point chaque vendredi sur la situation sanitaire dans l'académie. Une seule structure (collège privé sous contrat) pour le moment et deux classes sont fermées à ce jour. A la demande de la FSU, un point hebdomadaire sera adressé aux organisations syndicales siégeant en CTA.

1- Approbation des comptes-rendus des précédents CTA : adopté à l'unanimité

2- Revalorisation de l'IFSE des personnels infirmiers et sociaux (RIFSEEP)

- **Infirmiers** : le RIFSEEP prévoit un examen triennal. Le rectorat a fait le choix d'une réévaluation collective. La revalorisation est de 3 % (sans modulation). Elle sera versée sur la paie de novembre.

Votes : Pour UNSA / NPPV FO / Abst FSU

La FSU considère cette revalorisation bien trop faible et demande une égalité de traitement entre les personnels logés et non logés et au-delà une égalité totale pour tout le corps, entre les personnels infirmiers dans les établissements et les conseillers techniques au rectorat et dans les DSDEN.

- **Personnels sociaux** :

Votes : Pour FSU - UNSA / NPPV FO

3- Situation des BOP académiques au 31 décembre 2019

Le rectorat a présenté les Budgets Opérationnels de Programme qui concernent l'enseignement privé (BOP 0139), le 1^{er} degré (BOP 139), le 2nd degré (BOP 141), vie de l'élève (BOP 230) et les services académiques (BOP 214)

Le BOP 214 n'est plus géré par l'académie depuis 2020 mais rattaché à la région académique (rectorat de Lyon), avec tous les risques que cela comporte pour les personnels administratifs de l'académie.

Cela préfigure-t-il une même gestion des personnels enseignants et CPE dans les années à venir ?

La FSU dénonce depuis longtemps les risques d'une fusion des académies.

Questions diverses

- **Point Covid dans l'académie** :

1 collège privé fermé, 2 classes fermées, 0 lycée

Nombre d'élèves confirmés : 63 élèves sur les 7 derniers jours

Personnels : 15 sur 22 617

Ce bilan semble montrer que peu d'établissements sont touchés, mais tous les cas sont-ils déclarés à l'administration ?

- **Bilan des spécialités abandonnées en fin de Première** : (A la demande de la FSU)

Le rectorat s'est engagé à nous fournir un bilan lors du prochain CTA.

La FSU s'inquiète de la disparition de certaines spécialités en terminale, particulièrement dans certains secteurs où les élèves n'auront plus accès aux spécialités choisies en 1^{ère}.

- **Bilan des contractuels** : (A la demande de la FSU)

Un bilan du réemploi des personnels contractuels sera établi en novembre, des ajustements continuant d'avoir lieu.

La FSU sera vigilante sur le réemploi de tous les personnels contractuels.

- **Indemnité PP pour les enseignants coordonnateurs des UPE2A** : (A la demande de la FSU)

Pour le rectorat, l'UPE2A étant un dispositif et non une structure, il n'est pas prévu de verser l'ISOE part variable aux collègues.

La FSU demande que, a minima, il leur soit versée une IMP. Le rectorat s'engage à étudier la question.

- **Mise en place d'une CPGE MP2I et des classes préparatoires ECG dans l'académie** : (A la demande de la FSU)

Une note DGESIP prévoit de faire évoluer les CPGE dans le cadre d'une poursuite d'études après la réforme du lycée. C'est désormais la Région académique qui s'occupe des CPGE.

Le rectorat a étudié la possibilité d'une ouverture au lycée Blaise Pascal ou au lycée La Fayette à Clermont. En ce qui concerne le lycée Blaise Pascal, l'ouverture d'une CPGE MP2I risquerait de mettre en danger 2 postes de physique / chimie. En conséquence, le rectorat ne prévoit pas d'évolution à la rentrée 2021.

Par ailleurs, une transformation prépa EC en ECG pourrait avoir lieu au lycée Blaise Pascal de Clermont avec les 4 parcours à la rentrée 2021. Les lycées Mme de Staël à Montluçon et St Alyre (privé) à Clermont seraient aussi concernés, mais n'auraient pas la totalité des parcours. Il ne devrait pas y avoir d'incidence sur les postes.

La FSU s'inquiète d'une gestion par la région académique (rectorat de Lyon) de l'évolution des classes préparatoires dont certaines, implantées dans des territoires ruraux, pourraient faire les frais.

- **Education prioritaire** : (A la demande de la FSU)

Le rectorat dit ne pas avoir reçu de planning pour le moment ni d'information particulière à ce sujet. La réflexion au niveau national est toujours en cours.

En réponse à une question de la FSU, le Secrétaire Général a affirmé qu'il n'y aura pas d'évolution ni de la carte REP, ni des dotations des établissements (hors baisse d'effectifs).

- **Païement des E3C1** : (A la demande de la FSU)

A la session 2020, 696 enseignants sont concernés dans l'académie dont 670 déjà rémunérés.

- **Prime COVID** :

La Prime, exceptionnelle, sera versée en septembre (3 enveloppes au total) à ceux qui ont eu « un surcroît de travail objectivable ».

- Accueil enfants de personnels de santé : 1 171 personnels répartis comme suit 201 (Allier) / 176 (Cantal) / 170 (Haute-Loire) / 624 (Puy de Dôme)

- Agents santé réquisitionnés plus de 5 jours) : 29 agents

- ATSS : 167 agents

La FSU regrette que tous les agents n'aient pas perçu a minima le taux 1 de la prime covid.

- **Certification PIX (numérique)** :

Obligatoire cette année, cette évaluation est basée sur les compétences des élèves (pas de niveaux).

La FSU a dénoncé le fait que ces évaluations alourdissent une nouvelle fois la charge de travail des personnels, déjà épuisés à 5 semaines de la rentrée. Dans ce contexte, elle s'interroge sur la pertinence de cette certification maintenant.

- **Bourses de collègues** :

Le traitement des dossiers prend du retard, ce qui aura pour conséquence de mettre en difficulté certaines familles. Les gestionnaires rencontrent actuellement des difficultés pour instruire les bourses avec le logiciel « Diamant », ce qui les place dans une situation inconfortable vis-à-vis des usagers.

A la demande des organisations syndicales, le rectorat s'engage à résoudre le problème rapidement.